

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

### SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Épreuve du .....

Durée : 3 heures

Coefficient : 16

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

**Aucun document n'est autorisé.**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants ou aux surveillantes.

**Ce sujet comprend deux parties indépendantes et comporte 8 pages.**

## BARÈME

Partie 1 : .....6 points

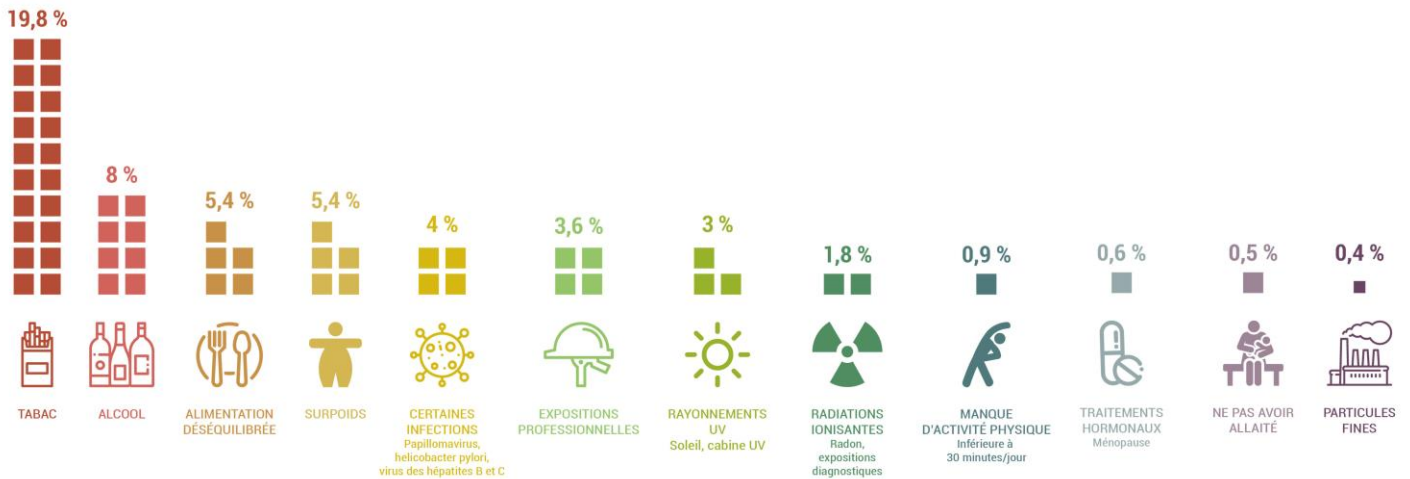
Partie 2 : .....14 points

### PARTIE 1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

## Proportion des cancers liés aux principaux facteurs de risque

On peut prévenir 40 % des cas de cancers (142 000/an) grâce à des changements de comportements et des modes de vie

( Source : CIRC / INCa 2018)



Source : principaux facteurs de risque de cancer, INSTITUT DU CANCER, article, [en ligne], disponible sur [www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr) (consulté le 18/06/2020)

QUESTION

**Justifiez cette affirmation : le risque maladie est un risque social.**

## PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

### SIDA ET VIH : surveiller et soigner au quotidien

Le syndrome d'immunodéficience acquise, ou SIDA, est dû à l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) qui détruit les défenses immunitaires. En 2017, près de 37 millions de personnes dans le monde vivaient avec le virus et 940 000 sont mortes du SIDA. Si cette infection ne peut être éradiquée, elle peut être contrôlée efficacement par l'association de plusieurs traitements antirétroviraux (multi thérapies). Différentes approches préventives et curatives permettent de réduire les risques de transmission du virus, dans l'attente d'un traitement qui permettra enfin de guérir définitivement les personnes infectées.

Source : **INSERM. Information SIDA et VIH**, dossier (extraits), 22/11/2018, disponible sur [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr) (consulté le 02 mai 2020).

QUESTION 1      **Présentez le système de surveillance épidémiologique du VIH-SIDA.**

QUESTION 2      **Montrez que les différentes composantes du système de soins se complètent pour prendre en charge les personnes infectées par le VIH.**

#### LISTE DES ANNEXES

**ANNEXE 1 : Système de surveillance VIH-SIDA**

*Infections sexuellement transmissibles*, Santé publique France, le 30 juin 2019 [En ligne] disponible sur [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr) (consulté le 02 mai 2020).

**ANNEXE 2 : Découvertes de séropositivité VIH et diagnostics de SIDA, France 2018**

*Bulletin de santé publique*, Santé publique France, [En ligne], disponible sur <https://www.santepubliquefrance.fr> (consulté le 02 mai 2020).

**ANNEXE 3 : CEGIDD : évolution de l'offre à compter de janvier 2019**, ARS Normandie, [en ligne], disponible sur [www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) (consulté le 02 mai 2020).

**ANNEXE 4 : Deux services du CHU de Caen pour le suivi et l'accompagnement de patients VIH**, CHU CAEN Normandie, [En ligne], disponible sur [www.chu-caen.fr](http://www.chu-caen.fr) (consulté le 02 mai 2020).

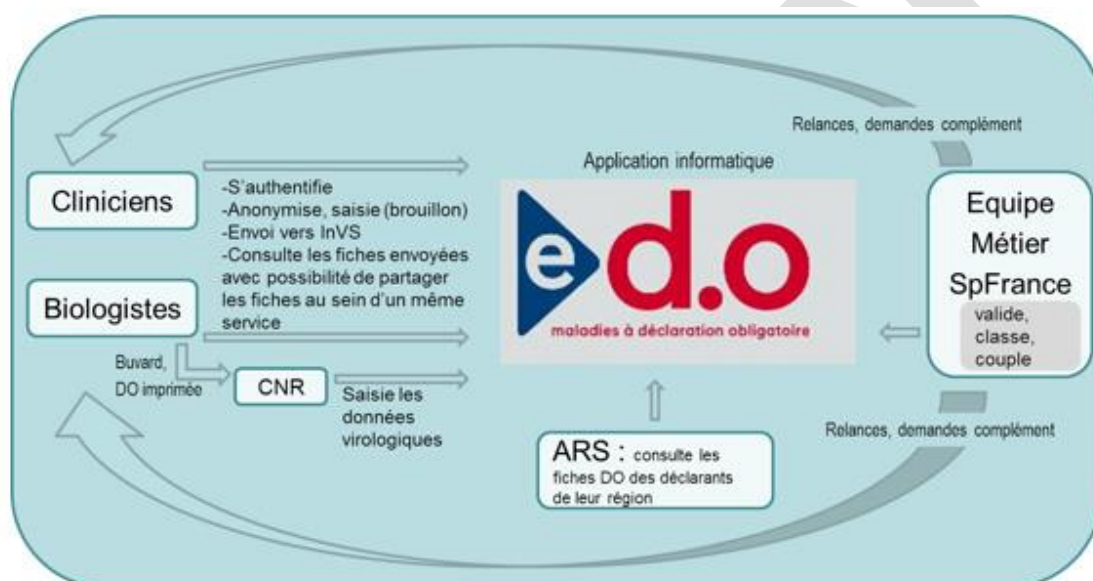
**ANNEXE 5 : Centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) : accueillir, soigner et orienter**, Médecins du monde, [En ligne], disponible sur <https://www.medecinsdumonde.org> (consulté le 02 mai 2020).

## ANNEXE 1

### Système de surveillance du VIH-SIDA

#### La surveillance de l'infection par le VIH inclut :

- la surveillance de l'activité de dépistage du VIH, réalisée grâce aux données des laboratoires de biologie médicale (recueil LaboVIH<sup>1</sup>), complétées par le nombre d'autotests vendus en pharmacie. Sont également pris en compte les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) réalisés par les CeGIDD et ceux réalisés par les associations habilitées, dont le bilan est établi par la direction générale de la santé, direction du ministère des Solidarités et de la Santé ;
- les données sur les découvertes de séropositivité VIH sont disponibles grâce à la déclaration obligatoire du VIH/sida, réalisée par les biologistes et les cliniciens, qui doivent déclarer les cas qu'ils diagnostiquent par le biais d'une application web -e-DO-, depuis avril 2016.



Légende et aide à la lecture :

Clinicien : médecin praticien.

SpFrance : Santé publique France

CNR du VIH : Centre National du VIH composé d'un laboratoire coordonnateur (laboratoire de virologie de l'hôpital Saint-Louis en association avec celui de l'hôpital Bichat-Claude Bernard à Paris), du laboratoire de virologie du CHU de Tours et du laboratoire de virologie du CHU de Rouen. L'ensemble des laboratoires du CNR offrent leurs services en tant que soutien pour tout laboratoire, national ou étranger, en cas de diagnostic difficile d'infection à VIH. Chaque laboratoire, coordonnateur ou associé, dispose d'un large panel d'outils sérologiques et moléculaires permettant de résoudre les difficultés diagnostiques. Parallèlement à la surveillance épidémiologique du VIH, Santé publique France a mis en œuvre une surveillance comportementale. Ainsi, plusieurs dispositifs d'enquêtes réalisées auprès des populations à risque contribuent à améliorer la compréhension de la dynamique de ces infections au regard notamment des facteurs sociodémographiques, des modes de vie, des trajectoires sexuelles et des comportements à risque. Ces enquêtes sont des outils d'aide à la décision des politiques publiques de santé.

[...]

<sup>1</sup> laboVIH : système de surveillance de l'activité de dépistage du VIH qui a été mis en place en 2001 dans les laboratoires d'analyses médicales.

**Texte réglementaire associé : Instruction n° DGOS/R4/DGS/SP2/2018/94 du 5 avril 2018 relative à la compétence territoriale et au fonctionnement des comités de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH).**

Le décret du 28 avril 2017 apporte une nouveauté [...] : l'article D. 3121-36, 2<sup>e</sup> alinéa, du code de la santé publique permet désormais aux COREVIH de recueillir des données médico-épidémiologiques auprès des professionnels et laboratoires de villes volontaires, en coordination avec les délégations de Santé publique France en région (CIRE). La mission vise, en coordination avec les CIRE, à faciliter le recueil d'indicateurs au niveau régional, départemental et infra-départemental, pour servir de base à la construction de stratégies de prévention diversifiée mieux ciblées, en combinant différentes approches (surveillance pérenne, enquêtes ponctuelles, modélisations). Pour réaliser ces missions, le COREVIH veille à l'adhésion des professionnels de santé à la déclaration obligatoire du VIH/sida, via e-DO, dans le but d'améliorer son exhaustivité. Seule une bonne exhaustivité permet de produire des indicateurs clés, tels que l'incidence ou l'épidémie cachée, aux niveaux géographiques les plus fins. [...]

Le COREVIH n'est pas un opérateur direct auprès des usagers. Il coordonne les actions menées par les différents acteurs afin d'en améliorer la complémentarité et la cohérence et afin d'assurer la diffusion des bonnes pratiques. [...]

Source : Infections sexuellement transmissibles, Santé publique France, le 30 juin 2019 [en ligne], disponible sur [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr), (consulté le 02 mai 2020).

## **ANNEXE 2 DÉCOUVERTES DE SÉROPOSITIVITÉ VIH ET DIAGNOSTICS DE SIDA - FRANCE, 2018**

**Introduction :** la surveillance des découvertes de séropositivité VIH et des diagnostics de sida est basée sur la déclaration obligatoire (DO) qui, depuis avril 2016, doit se faire au moyen de l'application « web e-DO » ([www.e-do.fr](http://www.e-do.fr)). Les objectifs de cette surveillance sont de suivre le nombre et les caractéristiques des personnes découvrant leur séropositivité ou diagnostiquées pour un sida, et de fournir des données permettant d'estimer ensuite le nombre de nouvelles contaminations (incidence du VIH). L'ensemble de ces données permet d'orienter les actions de prévention et de contribuer à leur évaluation. [...]

**Rappel de la méthodologie :** en raison de la sous-déclaration de la DO du VIH, des déclarations incomplètes et des délais de déclaration, le nombre de découvertes de séropositivité ne peut être déduit directement du nombre de DO reçues et doit être estimé. La méthode d'estimation utilise à la fois les données issues des DO reçues et le nombre de sérologies confirmées positives recueillies, par ailleurs, auprès de l'ensemble des laboratoires de biologie médicale (LaboVIH). Les estimations sont d'autant plus fiables que l'exhaustivité de la DO et la participation à LaboVIH sont élevées, ce qui nécessite une forte implication des biologistes et des cliniciens. [...] La fiabilité des estimations est toujours moins bonne pour l'année la plus récente (ici, 2018).

Source : bulletin de santé publique, Santé publique France, le 9 octobre 2019, [en ligne], disponible sur [www.fr.ap-hm.fr](http://www.fr.ap-hm.fr) (consulté le 02 mai 2020).

## **ANNEXE 3 CEGIDD : ÉVOLUTION DE L'OFFRE À COMPTER DE JANVIER 2019**

Les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic sont, aux côtés des laboratoires et de la médecine de ville, des acteurs incontournables de dépistage et de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), des hépatites virales et du VIH. Conformément au décret n°2015-796 du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le recueil des données individuelles concernant l'activité des CeGIDD a été mis en place par Santé publique France.

## **À compter du mois de janvier 2019, l'offre évolue pour une meilleure couverture du dépistage en Normandie.**

Dans le Calvados : la Fondation de la Miséricorde, gestionnaire du CeGIDD de Caen, porte l'antenne de Lisieux, en lien avec l'association ESI 14. Le CeGIDD de Caen propose également des consultations avancées à Falaise et Bayeux en lien avec le conseil départemental.

Dans l'Eure : le centre hospitalier (CH) Eure-Seine gère le CeGIDD d'Évreux et ses antennes situées à Vernon, Bernay, Gisors et Louviers. Le CH étudie les modalités à mettre en place pour étendre l'offre vers les autres zones du département qui ne sont pas encore couvertes.

Dans la Manche : l'union de caisses – institut inter-régional pour la santé (UC-IRSA) gère le CeGIDD de Cherbourg et ses antennes de Saint-Lô et Avranches. Des consultations avancées ont lieu à l'hôpital de Granville.

En Seine-Maritime : le conseil départemental n'ayant pas souhaité renouveler son habilitation au-delà du 31 décembre 2018, un appel à candidatures a été lancé par l'ARS afin d'assurer la continuité de l'activité de CeGIDD dans le département dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans ce cadre, deux candidatures ont été retenues :

- le groupement hospitalier du Havre assurera la gestion d'un CeGIDD au Havre et d'une antenne à Fécamp ;
- le CHU de Rouen poursuivra son activité à Rouen et Le Petit-Quevilly, et assurera une antenne à Dieppe. L'ouverture d'une antenne à Elbeuf est à l'étude.

Dans l'Orne : l'UC-IRSA gère le CeGIDD d'Alençon et ses antennes situées à l'Aigle et Flers. Concernant l'antenne de l'Aigle, la consultation proposée le lundi matin sera remplacée par une consultation aux horaires du midi. L'ouverture d'une antenne à Argentan est à l'étude. [...]

Dépistage – Le saviez-vous ? Il existe également des permanences TROD (test rapides d'orientation diagnostique) proposées par des associations régionales habilitées et des structures d'addictologie autorisées. Le TROD permet d'avoir un résultat rapide. Il est totalement fiable trois mois après une prise de risque. [...] Vous pouvez également vous procurer des autotests VIH en pharmacie ou au sein de certaines associations. [...]

Exemple de structure habilitée, en **Seine-Maritime** : Médecins du Monde  
(normandie@medecinsdumonde.net )

Source : CEGIDD, ARS Normandie, [en ligne], disponible sur [www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) (consulté le 02 mai 2020).

### **ANNEXE 4 TROIS SERVICES DU CHU DE CAEN POUR LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PATIENTS VIH**

- **La PASS** : les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médicosociale qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels de soins d'accueil et d'accompagnement social.

Une équipe de professionnels, constituée d'une assistante sociale, d'une infirmière ainsi que d'un médecin, est à la disposition des patients pour les aider et les accompagner.

« Les assistants sociaux éducatifs ont pour mission d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles qui connaissent des difficultés sociales à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et éventuellement à faciliter leur insertion sociale et professionnelle » (Décret du 4 février 2014).

Elle intervient en référence à un code de déontologie spécifique. Elle est tenue au secret professionnel.

Les patients peuvent, ainsi que leur famille ou entourage, solliciter l'intervention du service social des hospitalisés. Il évaluera, avec eux, leur situation (administrative, familiale, sociale, professionnelle) en concertation avec l'équipe médicale et soignante.

Le service social peut intervenir notamment dans les domaines suivants : maintien à domicile, orientation en structures adaptées, accès aux droits (démarches administratives, aides exceptionnelles, protection des personnes vulnérables...). Il contribuera également avec l'ensemble du personnel à faciliter leur séjour à l'hôpital.

- **L'UNITÉ DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES** : l'unité des maladies infectieuses et tropicales est intégrée au pôle médecine de spécialités. Elle a pour missions :
  - l'accueil en hospitalisation des pathologies infectieuses communautaires, nosocomiales ou tropicales de l'adulte sain ou immunodéprimé ;
  - le conseil en infectiologie et en antibiothérapie ;
  - la prise en charge des patients infectés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ;
  - la vaccination contre la fièvre jaune, l'encéphalite japonaise, la rage et le conseil aux voyageurs.

### **L'unité d'hospitalisations**

Localisée au 10<sup>e</sup> étage du CHU Côte de Nacre, « unité 30 » (ou « unité Laënnec »), l'unité d'hospitalisations est constituée de 32 lits et accueille principalement les sujets atteints de pathologies infectieuses sévères (infections du système nerveux, de l'appareil cardio-vasculaire, sur prothèse...) ou sur terrain fragilisé (immunodéprimés par exemple) de nature communautaire (c'est-à-dire acquise en milieu extra-hospitalier) ou nosocomiale (c'est-à-dire acquise en milieu hospitalier) ou tropicale (paludisme par exemple). Cette unité d'hospitalisation prend également en charge, dans les limites des lits disponibles, les patients de médecine polyvalente ou générale se présentant aux urgences.

Accueillant des patients atteints d'infections localisées à divers organes, l'unité de maladies infectieuses entretient des relations privilégiées avec les différents services de soins spécialistes d'organes afin d'optimiser la prise en charge des patients.

### **La consultation externe de maladies infectieuses**

Elle a pour mission d'assurer le suivi des patients infectés par le VIH en collaboration avec le COREVIH. Elle reçoit également en consultation les patients présentant des pathologies infectieuses suivies en ville mais posant des problèmes délicats de diagnostic ou de traitement. [...]

Source : CHU CAEN Normandie, [En ligne], disponible sur [www.chu-caen.fr](http://www.chu-caen.fr) (consulté le 02 mai 2020).

## **ANNEXE 5**

### **CENTRE D'ACCUEIL, DE SOINS ET D'ORIENTATION (CASO) : ACCUEILLIR, SOIGNER ET ORIENTER**

Accueillir, soigner, orienter les personnes en difficulté d'accès aux soins et témoigner de leur situation : ouverts à toute personne en difficulté, sans rendez-vous, les Caso mobilisent des équipes pluridisciplinaires. Elles accueillent les patients sans imposer de contraintes, proposent une prise en charge médicale adaptée aux patients et travaillent avec eux à leur accès aux droits et aux dispositifs publics de soins. Les personnes en difficultés peuvent également venir pour des consultations spécialisées. Des actions de prévention et d'incitation au dépistage aux MST, hépatites et tuberculose sont par ailleurs menées dans certains Caso où des outils innovants (tels que les tests de dépistage rapides du VIH) peuvent être proposés. Enfin, nous informons les personnes que nous recevons de leurs droits et les aidons dans leurs démarches administratives : la majorité des patients (90 %) qui se présentent dans nos centres ne disposent d'aucune couverture maladie lors de leur première consultation, alors qu'ils y ont droit.

#### **Actions**

Permanences d'accueil en lieu fixe, information et orientation vers les structures d'aide (alimentation, hygiène, vêtements, juridique, scolarité...), prise en charge médicale, contraception et suivi de grossesse, dépistage, prise en charge sociale, juridique et aide dans les démarches administratives, recueil et analyse de données pour soutenir notre plaidoyer, prévention du cancer du col de l'utérus.

[...] 30 bénévoles, 1365 bénéficiaires.

Source : association MÉDECIN DU MONDE, [En ligne], disponible sur [www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org) (consulté le 02 mai 2020).